DLP 18-8-87512299

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne



Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel :

170 F.

ÉDITION - GRANDES CULTURES

ISSN 0295 - 5776

BULLETIN N° 19 DU 16 JUILLET 1987

MAIS : **Situation - pyrale.**
- pucerons.

POMME de TERRE : **Renouveler la protection.**
Nombreux cas de bactériose.

BETTERAVES : **Oïdium : attendre.**
Penser à éliminer les betteraves montées à graines.

ENQUETE THRIPS SUR POIS PROTEAGINEUX : merci d'y répondre.

MAIS

Stade très hétérogène : 8 feuilles (1 m) à sortie des panicules mâles.

PYRALE

Situation :

Le vol des pyrales se poursuit dans l'ensemble de la région :

Localités	Date	Nbre de captures
Lhuitre (10)	11.12/7/87	1
Planty (10	10.11.12/7	8
Chamoy (10)	11/7/87	7
Pouy/Vanne (10)	14/7/87	5
Rumilly les V.(10)	11.12/7/87	3
Méry (51)	12.13.14/7	7
Muizon (51)	12.13.14/7	13
Frampas (52)	12/7/87	1
Langres (52)	9/7/87	0
Choignes (52)	13/7/87	8

Les premières pontes ont été observées dans l'Aube le 8 juillet, dans le Tardenois le 10 juillet. L'éclosion des premières chenilles a donc commencé.

Préconisation :

Se reporter au précédent bulletin. Compte tenu du stade du maïs, utiliser de préférence les insecticides microgranulés. Ceux-ci présentent également :

- peu de risques de pullulations ultérieures de pucerons.
- une moindre toxicité vis-à-vis des insectes auxiliaires.

(cf. Tableau page 2. Liste des produits utilisables contre la Pyrale).

P.1215

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET. CFPPAP n° 529 AD (C SPV 1984)

PUCERONS

Situation :

Les populations de pucerons sont présentes dans la plupart des parcelles mais les niveaux d'infestation restent très faibles. On observe un développement de la faune auxiliaire très active sur les pucerons (syrphes, chrysopes coccinelles ...).

Préconisation :

Ne pas intervenir.

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LA PYRALE

	MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE /HA	EFFICACITE
GRANULES	bacillus thuringiensis	BACTOSPEINE (* 1)	30 KG	+
	chlorpyriphos éthyl	DURSBAN 1,5 G DURSBAN 1,5 GTI	25 KG	+ + +
	cyperméthrine	RIPCORD G SHERPA 2G	25 KG	+ + +
	deltaméthrine	DECIS MG	25 KG	+ + +
	fénitrothion	DOTIX SUMIFENE GR 3 %	25 KG	+ + +
	parathion éthyl	KRISS 2,5 G	25 KG	+ + +
	perméthrine	GRANADOR PERTHRINE MG	25 KG	+ + +
	phoxime	VOLATON 2,5 VOLATON 5	25 KG 20 KG	+++
LIQUIDES	alphaméthrine	FASTAC	0,6 L	+ + +
	cyperméthrine	Nbx produits	75 g mat.act.	+ + +
	deltaméthrine	DECIS CE	0,8 L (* 2)	+ + +
	fenvalérate	SUMICIDIN 10	1,5 L	++(* 3)
	lambda cyhalotrine	KARATE	0,4 L	+ + +

*1 produit biologique
*2 0,5 l au stade panicules visibles
*3 évitez les applications précoces

+++ BONNE EFFICACITE

++ EFFICACITE MOYENNE

\+ EFFICACITE faible

POMME DE TERRE

MILDIOU

Situation :

Les contaminations enregistrées dans tous les secteurs de la Marne les 6 et 7 juillet ont été stoppées par les fortes chaleurs qui ont suivi.

L'orage dans la soirée du 14 juillet a permis une contamination. Le temps variable prévu avec des pluies d'orages localisées va provoquer un redémarrage du cycle du champignon.

Préconisation :

Penser à renouveler la protection.

BACTERIOSE

Depuis une quinzaine de jours, des dessèchements de plantes sont observés un peu partout. Ils sont dûs à une bactérie du genre Erwinia. Son développement a été favorisé par les conditions climatiques du mois de juin.

BETTERAVES

OIDIUM

Situation :

Aucun symptôme d'oïdium n'a été observé à ce jour.

Préconisation :

Il est inutile d'intervenir dans l'immédiat.

TELEMATIQUE : 36.15 tapez **CLACMAG**

Station d'Avertissements Agricoles
Champagne-Ardenne

ENQUETE THRIPS SUR POIS PROTEAGINEUX

Dans l'avis N°6 du 8 avril 1987, était signalée la présence du thrips du lin et des céréales sur les cultures de pois. De nombreuses parcelles ont été traitées et dans la plupart des cas, un témoin non traité a été laissé.

Afin de recenser les cas de nanisme dus à la présence importante de ce thrips dans certains secteurs, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-dessous.

A RETOURNER AU SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
62, Avenue Nationale
B.P. 1154
51056 REIMS CEDEX

* NOM (facultatif) et LIEU DE LA PARCELLE...
....

Agriculteur /____/ Technicien /____/

* AVEZ-VOUS OBSERVE DES THRIPS dans les parcelles de POIS

OUI /____/ NON /____/

* AVEZ-VOUS EFFECTUE UN TRAITEMENT CONTRE LES THRIPS

OUI /____/ NON /____/

Si vous avez répondu oui aux 2 précédentes questions, remplir le tableau ci-dessous :

Date de traitement	STADE du POIS	Produit utilisé et dose	Evaluation approximative du nombre de thrips/plante	Présence de pois nains	
				dans la parcelle traitée	dans la parcelle non traitée
				/__/oui /__/non *	/__/oui /__/non

* si possible, évaluer le % de pieds nains.

N.B. : Pour répondre, cocher la case correspondant à votre choix.

P216